



BILAN N°2

Guerre en Ukraine : opérations humanitaires de la France



Face aux tragiques conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la France se tient aux côtés de l'Ukraine et du peuple ukrainien comme des pays voisins lourdement affectés par le conflit. **L'Etat a mobilisé une enveloppe de 100 millions d'euros afin de répondre aux besoins humanitaires les plus urgents.** Un élan exceptionnel de solidarité s'est également manifesté au sein de la population française depuis le début de cette crise, et s'est notamment exprimé par la mobilisation des collectivités territoriales et des entreprises au profit des populations d'Ukraine victimes de la guerre.

Grâce à la coordination assurée au travers du mécanisme de protection civile de l'Union – la France assurant la présidence du Conseil de l'Union européenne – notre aide humanitaire d'urgence répond précisément aux besoins prioritaires exprimés par l'Ukraine et les pays limitrophes, dont la Moldavie. Face au défi de l'acheminement de l'aide, les équipes du Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ont mis en place un « **pont aérien** » (12 vols) qui a permis d'acheminer rapidement pendant les deux premières semaines de la crise différents types de matériels répondant à l'urgence sur place. Depuis le début du conflit, plusieurs opérations ont permis la livraison aux autorités locales de **plus de 600 tonnes d'équipement et de biens humanitaires**, notamment des médicaments, des abris d'urgence, des ambulances, des générateurs. Nous savons que cette crise est appelée à durer. D'autres opérations seront menées et la mobilisation de l' « **équipe France** » devra se poursuivre.

Merci à tous les acteurs de cette mobilisation exceptionnelle, notamment les centaines de collectivités locales et d'entreprises qui ont apporté leurs contributions financières aux fonds de concours mis en place par le CDCS, en lien avec la délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT).



Stéphane Romatet
Directeur du Centre de crise et de soutien



Comment la France répond aux demandes d'aide humanitaire exprimées par les autorités ukrainiennes ?



Expression de besoins des autorités ukrainiennes à l'Union européenne



Activation du mécanisme de protection civile de l'Union européenne



Vérification des priorités par l'ambassade de France à Kiev



Identification d'une offre française adaptée par le Centre de crise et de soutien



Validation de l'aide proposée par les autorités ukrainiennes



Envoi de l'aide d'urgence en Pologne ou en Roumanie par une chaîne logistique dédiée



Récupération de l'aide en Pologne ou en Roumanie par la partie ukrainienne



Remise de l'aide aux bénéficiaires finaux



Les acteurs de l'aide française

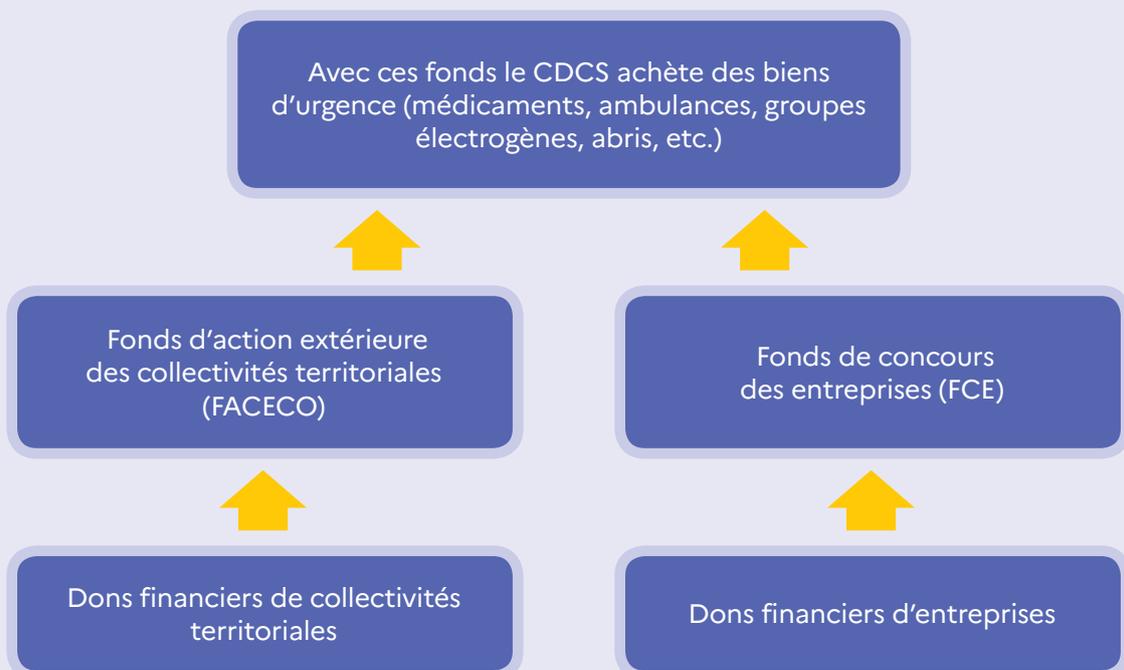
L'envoi d'aide humanitaire vers l'Ukraine et vers les pays voisins s'appuie sur un dispositif mis en place par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui lui permet d'agréer les contributions de différents acteurs institutionnels et privés.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a activé deux fonds de concours gérés par les équipes du CDCS qui permettent de fédérer les contributions financières d'une part des collectivités territoriales et d'autre part des entreprises.

Le Centre de crise et de soutien a bénéficié de l'appui :

- du ministère de l'Intérieur
- du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation
- du ministère de la Santé et des Solidarités
- du Secrétariat d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques
- des fondations d'entreprises

Activation du fonds de concours des entreprises et du fonds d'action extérieure des collectivités territoriales





Utilisation des contributions financières des collectivités territoriales et des entreprises

Domaines d'intervention	Matériels offerts	Quantité	Coût
Ukraine			
Médical	Ambulances	21	994 604 €
	Stock de 9 tonnes de médicaments	2	526 127 €
	Unité centrale de production d'oxygène (permettant d'alimenter en oxygène jusqu'à 500 patients dans un hôpital)	1	315 995 €
	Unités de production d'oxygène (permettant d'alimenter en oxygène médical 3 personnes)	10	123 500 €
Sécurité électrique des hopitaux	Groupes électrogènes	32	478 970 €
Recherche et sauvetage des victimes	Lot de matériels de localisation, d'écoute et de recherche de victimes	1	147 278 €
	Lot de matériels de percement, de découpe, de désincarcération des victimes et de matériels permettant de sécuriser des bâtiments endommagés	1	656 103 €
	Caméras thermiques	10	31 425 €
	Lances à incendie 3000L / min	2	11 960 €
	Echelles à main	10	16 800 €
	Emulseur (produit pour former de la mousse afin de lutter plus efficacement contre les feux d'hydrocarbures)	28	72 226 €
Abris d'urgence (déplacés internes)	Tentes	508	127 000 €
	Couvertures	2 160	10 584 €
	Tapis de sol	2 250	9 000 €
	Kits hygiène	1 040	15 600 €
			3 537 172 €



Utilisation des contributions financières des collectivités territoriales et des entreprises

Domaines d'intervention	Matériels offerts	Quantité	Coût
Moldavie			
Sécurité électrique des hopitaux	Groupes électrogènes	10	445 381 €
	Installation par Electriciens sans frontières (ESF)	1	28 000 €
Abris d'urgence (déplacés)	Tentes familiales (15m ²)	504	146 160 €
	Grandes tentes (42m ²)	15	22 500 €
	Lits de camp	1 500	48 750 €
	Sacs de couchage	1 500	31 500 €
	Kits hygiène	9 900	99 000 €
			821 291 €
Pologne			
Médical	Stock de 4,5 tonnes de médicaments	1	243 829 €
Slovaquie			
Abris d'urgence (déplacés)	Kits Cuisine	1 040	25 480 €
	Couvertures	5 040	24 696 €
			50 176 €
			Coût total
			4 652 468 €



Les vecteurs d'acheminement de l'aide



© Jonathan Sarago/MEAE

Chargement d'un fret humanitaire d'aide d'urgence à destination des autorités ukrainiennes

L'acheminement de l'aide vers l'Ukraine ou les pays voisins représente un défi logistique. Les tonnes de fret humanitaire ont été acheminées par différents vecteurs. En plus des multiples envois par le biais de camions, un pont aérien a été mis en place en lien avec le ministère de l'intérieur. 10 vols Dash8 ont été réalisés pour

acheminer une partie de l'aide humanitaire vers la Pologne. Deux avions cargo ont également transporté depuis la France de l'aide d'urgence vers la Moldavie et vers la Pologne. Depuis le 17 mars, la majorité des envois se font par voie routière par le biais de camions ou de semi-remorques.



© Ministère de l'intérieur

Avions Dash8 du ministère de l'Intérieur



Camion semi-remorque transportant des générateurs vers la Moldavie



Exemples de matériels offerts



Ambulances



Véhicules de pompiers et matériels de secours



Groupe électrogène



Installation d'un groupe électrogène en Moldavie par Électriciens sans frontières



Exemples de matériels offerts

Véhicules d'intervention et de lutte incendie



Véhicules d'intervention et de secours



Matériel de secours (appareil de localisation de victimes par le biais de la recherche de vibrations)



Générateur électrique



Lot de médicaments d'urgence, de pédiatrie et de médecine générale



Chronologie des envois

Opération n° 1 : 24 février



500 tentes
2000 couvertures
1000 kits hygiène
2250 tapis de sol

Opération n° 2 : 1^{er} mars



poste sanitaire mobile pouvant traiter jusqu'à 500 blessés de guerre

36 malles de médicaments offertes par l'association Tulipe

Opération n° 3 : 2 mars



500 tentes,
1500 lits,
1500 sacs de couchage,
25 grandes tentes
pour l'accueil des déplacés ukrainiens

Opération n° 4 : 4 mars



poste sanitaire mobile pouvant traiter jusqu'à 500 blessés de guerre

27 malles de médicaments offertes par l'association Tulipe

Opération n° 5 : 5 mars



lot de médicaments (pédiatrie, médecine générale, médecine d'urgence) offert par l'association Tulipe

Équipement de protection individuelle (masques, gants etc.)
27 respirateurs et matériels associés

Opération n° 6 : 7 mars



3,4 tonnes de médicaments offerts par le ministère des Solidarités et de la Santé

* Ces pictogrammes ont été réalisés par la Direction de la communication et de la Presse du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Opération n° 7 : 10 mars



 7,4 tonnes de médicaments offerts par l'association Tulipe  et le ministère des Solidarités et de la Santé

Opération n° 8 : 11 mars



Envoi de 16,6 tonnes pour la Slovaquie :
 10 groupes électrogènes offerts par Electriciens sans frontières (ESF)
 5000 couvertures
 1000 kits cuisine offerts par le CDCS
 200 000 masques FFP2 offerts par le ministère des Solidarités et de la Santé

Opération n° 9 : 17 mars



 10 000 kits d'hygiène offerts par le CDCS
 17 groupes électrogènes de forte capacité offerts par Enedis et le CDCS grâce au Faceco et fonds entreprises
 4 volontaires déployés sur place pour installer les groupes électrogènes dans 17 hôpitaux

Opération n° 10 : 21 mars



 10 tonnes de matériel médical comprenant : 10 générateurs d'oxygène, 9 tonnes de médicaments offerts par l'association Tulipe 
 31 groupes électrogènes
 9 tentes familiales offertes à la Croix-Rouge
 8 tonnes de matériels (téléphones, ordinateurs, routeurs, kits satellitaires, fibre optique)
 Plus de 4 tonnes de lait infantile

Opération n° 11 : 23 mars



 100 sapeurs-pompiers et sapeurs-sauveteurs mobilisés pour l'acheminement jusqu'à la frontière avec l'Ukraine
 11 véhicules d'incendie
 16 véhicules de secours
 23 camions transportant 49 tonnes de matériels sanitaires et de secours (équipements de protection, échelles à main, tuyaux incendies, matériel médical).

Opération n° 12 : 22 mars



 Acheminement de 21 ambulances achetées grâce aux contributions des collectivités territoriales et des entreprises, versées aux fonds de concours gérés par le Centre de crise et de soutien.

* Ces pictogrammes ont été réalisés par la Direction de la communication et de la Presse du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Opération n° 13 : 17 et 25 mars



 Deux camions de collectes de sang offerts par l'Établissement français du sang (EFS)

Opération n° 14 : 5 avril



 95 tonnes de plants de pommes de terre à destination d'exploitations agricoles de l'oblast de Lviv

Opération n° 15 : 12 avril



 95 tonnes de plants de pommes de terre à destination du ministère de l'Agriculture ukrainien

Opération n° 16 : 15 avril



 100 sapeurs-pompiers, marins-pompiers et sapeur-sauveteurs mobilisés pour l'acheminement jusqu'à la frontière avec l'Ukraine

 12 véhicules d'incendie et 12 véhicules de secours à personne

 4 camions transportant 50 tonnes de matériels notamment du matériel de recherche et de sauvetage (matériel de localisation des victimes, de désincarcération), du matériel de lutte contre les incendies (protection, échelles à main, tuyaux incendies, matériel de lutte contre les feux d'hydrocarbures).

Opération n° 17 : 21 avril



 4,5 tonnes de médicaments (urgence, pédiatrie, médecine générale)

 1 lot de médicaments pour l'urgence

 50 respirateurs et leurs consommables

 1 groupe électrogène permettant d'assurer la sécurité électrique d'un établissement de santé

 1 générateur d'oxygène permettant à un hôpital de prendre en charge jusqu'à 500 patients en oxygénothérapie

 1 second lot d'appareils respiratoires avec leurs consommables

* Ces pictogrammes ont été réalisés par la Direction de la communication et de la Presse du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Annexe 1

Contributions des territoires

Région	Type de collectivité	Montant cumulé*	Nom des collectivités
Auvergne-Rhône-Alpes	1 département, 1 EPCI, 47 communes	243 088 €	<p>Département : Puy-de-Dôme</p> <p>EPCI : Grenoble Alpes</p> <p>Communes : Ailhon, Attignat-Oncin, Bas-et-Lezat, Bouzel, Chambéry, Chaponost, Charbonnières-les-Bains, Colombier Saugnieu, Domérat, Gleizé, Grenoble, Groissiat, La Rivère, Lancié, Laqueuille, Le Donjon, Le Perreon, Les Neyrolles, Letra, Luzillat, Lyon, Megéve, Morancé, Outriaz, Oyonnax, Pasliers, Paulhac, Poisat, Poliénas, Saint-Christol, Saint-Consorte, Sainte-Hélène-du-Lac, Saint-Flour l'Etang, Saint-Fons, Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Romain-de-Popey, Saint-Sylvestre, Teilhède, Varennes-sur-Allier, Vaujany, Vieillespesse, Vilel Le Cendre, La Chapelle du Mont du Chat, Genouilleux, Saint-Forgeux, Ceilloux, Villeneuve</p>
Bourgogne-Franche-Comté	1 région, 3 départements, 6 EPCI, 58 communes	441 218 €	<p>Région : Bourgogne-France-Comté</p> <p>Départements : Côte-d'Or, Doubs, Saône-et-Loire</p> <p>EPCI : Auxonne-Pontailier Val de Saône, Dijon, Haut Nivernais-Val d'Yonne, La Plaine Dijonnaise, Mirebellois et Fontenois, Porte du Jura</p> <p>Communes : Alluy, Andryes, Arbois, Athée, Barges, Berzé-la-ville, Bissy-la-Mâconnaise, Bussy la pesle, Challuy, Chalon-sur-Saône, Chamblanc, Champagny, Chaussin, Ciel, Comblanchien, Crêches-sur-Saône, Creot, Davaye, Ecuisses, Essertenne, Farges-les-Chalon, Flavignerot, Fleurville, Forléans, Fresnes, Frotey-lès-Vesoul, Genelard, Genlis, Le Breuil Bourgogne, Les Trois-Châteaux, Marcilly sur Tille, Marnoz, Marsannay-la-Côte, Massingy-lès-Semur, Mervans, Montcoy, Nolay, Paray-le-Monial, Paron, Pont-et-Massene, Quelin, Rotalier, Saint-Euphrone, Saint-Georges, Saint-Jean-aux-Amognes, Saint-Laurent d'Andenay, Saint-Martin de Crau, Saint-Racho, Saint-Sulpice, Saint-Symphorien de Marmagne, Sassenay, Senailly, Simard, Sochaux, Somberton, Val-Sonnette, Vic des Prés, Viserny, Villeneuve-la-Guyard, Pouilly-Français</p>
Bretagne	1 région, 1 département, 3 EPCI, 37 communes	358 910 €	<p>Région : Bretagne</p> <p>Département : Ille-et-Vilaine</p> <p>EPCI : Saint-Méen Montauban, Bretagne porte de Loire Communauté, Bretagne Romantique</p> <p>Communes : Acigné, Boisgervilly, Cancale, Châteauneuf-du-Faou, Etelles, Fougères, Gouezec, Île-Molène, Josselin, Kervignac, La Chapelle du Lou du Lac, Lannedern, Le Ferré, Lécousse, Lesneven, Loperec, Meucon, Néant-sur-Yvel, Parigne, Piré-Chancé, Plabennec, Plabennec, Plescop, Pleslin Trigavou, Ploemeur, Poilley, Port-Louis, Quéménéven, Rennes, Saint-Goazec, Saint-Méen le Grand, Saint-Renan, Saint-Sauveur-des-Landes, Santec, Séné, Tregarvant, Lannion, Roscanvel</p>

* Dons au 22 avril



Région	Type de collectivité	Montant cumulé*	Nom des collectivités
Centre-Val de Loire	1 région, 2 départements, 3 EPCI, 13 communes	212 288 €	Région : Centre-Val de Loire Départements : Loiret, Loir et Cher EPCI : Berry Grand Sud, Touraine-Est Vallées, Tours Communes : Bonneveau, Chouzé-sur-Loire, Courville, Le Chapelon, Olivet, Ormes, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Jean de la Ruelle, Saint-Maur-sur-le-Loir, Saint-Jeanvrin, Saint-Martin d'Abbat, Vievy le Raye, Vouzon
Corse	1 EPCI, 1 commune	3 500 €	EPCI : Bastia Commune : Corbara
Grand Est	1 région, 2 départements, 2 EPCI , 59 communes	620 927 €	Région : Grand Est Départements : La Haute-Marne, Les Vosges EPCI : Bassin de Pont-à-Mousson, Strasbourg Communes : Bazeilles, Bermericourt, Bétheniville, Bouilly, Châlons-en-Champagne, Charmes, Chaudefontaine, Chaumont, Cocheren, Cormicy, Cuchery, Cuisles, Ennery, Erstein, Fays la Chapelle, Frapelle, Gespunsart, Grosbliederstroff, Hanviller, Ichtratzheim, Isles sur Suipe, Kolbsheim, La Saulotte, Lampertheim, Le Grand Reims, Longuevilles Saint-Avold, Loivre , Mallig, Mattaincourt, Moncel sur Vair, Montherme, Mulhouse, Neiderhergheim, Obernai, Oeting, Pomacle, Poussay, Printzheim, Reguisheim, Reims, Rémering-lès-Puttelange, Remoncourt, Rilly La Montagne, Saint-Hilaire-au-Temple, Saint-Memmie, Saint-Parres-lès-Vaudes, Sarrebourg, Sélve, Sormonne, Storckensohn, Strasbourg, Toul, Trepail, Vervezelle, Ville-en-Tardenois, Vittel, Villey-Saint-Etienne, Witry-lès-Reims, Zimmersheim
Hauts-de-France	1 département, 7 EPCI, 34 communes	414 815 €	Département : Le Nord EPCI : Douaisis Agglo, La Haute Somme, Les Deux Vallées, Lille, Retz-en-Valois, Valenciennes, Val de Somme Communes : Ault, Bacouel-sur-Selle, Bavay, Benifontaine, Bondues, Bouchoir, Brissy-Hamégicourt, Brucamps, Delettes, Eleu dit Leauwette, Féchain, Feignies, Fenain, Festubert, Fressenneville, Hautvillers Ouville, Houdain, Jouy sous Thelle, Le Doulieu, Miraumont, Montdidier, Montgobert, Moyenneville, Plachy-Buyon, Rety, Saint-Python, Steenwerck, Thumeries, Tricot, Vallée de la Chevreuse, Verneuil-en-Halatte, Vineuil-Saint-Firmin, Wattlelos, Wissant
Île-de-France	1 département, 3 EPCI, 24 communes	302 575 €	Département : Val-de-Marne EPCI : Comité syndical du SIERTECC, Grand Paris Sud, Melun Val de Seine Communes : Aigremont, Antony, Arnouville, Baulne, Boinville-en-Mantois, Bombon, Crosne, Franconville, Joinville-le-Pont, Le Chatelet en Brie, Leudeville, Livry-Gargan, Marnes-la-Coquette, Meudon, Quincy-Voisins, Ris-Orangis, Rosny, Sainte-Geneviève des Bois, Saint-Maurice, Sarcelles, Vanves, Vauréal, Montgeron, Villejuif

* Dons au 22 avril



Région	Type de collectivité	Montant cumulé*	Nom des collectivités
Normandie	2 départements, 3 EPCI, 44 communes	283 674 €	<p>Départements : Manche, Seine Maritime</p> <p>EPCI : Caux Seine agglo, Granvillaise (SMAAG), Rouen</p> <p>Communes : Anneville-Ambourville, Armentières sur Avre, Athis-Val-de-Rouvre, Baudre, Bretnolles, Cherbourg en Cotentin, Combon, Condé-Sur-Risle, Cormelles le Royal, Crasville-la-Mallet, Etoutteville, Fecamp, Hattenville, Hautot le Vatois, Hemevez, Henouville, Hermanville-Sur-Mer, Hérouville Saint-Clair, Houssaye Béranger, Houssaye Béranger, La Barre de Semilly, Le Havre Seine, Le Mesnil-Rouxelin, Le Perrey, Madeleine de Nonancourt, Mandres, Manneville la Goupil, Port Jérôme sur Seine, Romilly sur Andelle, Roncherolles-sur-le-Vivier, Saint-Denis de Mailloc, Saint-Didier des Bois, Sainte Hélène Bondeville, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Jean-d'Elle, Saint-Martin de l'IF, Saint-Sauveur le Vicomte, Sausseuzemare en Caux, Terres-de-Caux, Turretot, Val d'Hazey, Val-de-Scie, Villers-en-Vexin, Angerville-la-Martel, Valognes</p>
Nouvelle-Aquitaine	1 région, 2 départements, 5 EPCI, 88 communes	743 705 €	<p>Région : Nouvelle Aquitaine</p> <p>Départements : Charentes-Maritimes, Landes</p> <p>EPCI : Bordeaux, Haute-Corrèze, Périgord Limousin, Syndicat d'Eau du Val du Thouet, Terroir de Caux</p> <p>Communes : Allas-Bocage, Altiliac, Anais, Angouleme, Arberats Sillegue, Archiac, Archigny, Argelos, Artigues près Bordeaux, Aussac-Vadalle, Ayguemorte-les-Graves, Baigts, Bazas, Beynat, Biscarrosse, Boe, Boucau, Bugeat, Burgnac, Campugnan, Cardan, Casteide-Cami, Castelnau-Chalosse, Champniers, Chasteaux, Chenon, Chizé, Cissé, Clermont-Soubiran, Clugnat, Coubeyrac, Doms, Escaudes, Eyres-Moncube, Gans, Garein, Gimel-les-Cascades, Grand Dax, Grignols, Hagetmau, Hastings, Jau Dignac et Loirac, Jurançon, La brède, La Couarde sur Mer, Lados, Larceveau-Arros-Cibits, Latresne, Le Chastang, Le Tourne, Liourdres, Luë, Luglon, Maliets et Maa, Marsas, Meursac, Mimizan, Mouguerre, Péret-Bel-Air, Périgueux, Portets, Poyanne, Puiseguain, Roumagne, Saillat-sur-vienne, Saint-Amand-Sur-Sèvre, Sainte-Radegonde, Saint-Frejoux, Saint-Jean-de-Marsacq, Saint-Laurent d'Arce, Saint-Léger-la-Montagne, Saint-Louis de Montferrand, Saint-Loup-Lamairé, Saint-Maixant, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Paul, Sérandon, Serres-Castet, Soorts-Hossegor, Sornac, Soustons, Tercillat, Tonnay-Charente, Valdelaume, Val-de-Virvée, Vélines, Verdille, Veyrieres</p>

* Dons au 22 avril



Région	Type de collectivité	Montant cumulé*	Nom des collectivités
Occitanie	1 région, 4 départements, 5 EPCI, 69 communes	857 092 €	<p>Région : Occitanie</p> <p>Départements : Aveyron, Gard, Hautes Pyrénées, Lot</p> <p>EPCI : Cœur et Coteaux, La Haute-Ariège, Le Muretain Agglo, Montpellier, Monts de Lacaune en montagne du Haut Languedoc, Sia Vidourle et Bénovie, Val'Aïgo</p> <p>Communes : Albefeuille-Lagarde, Arblade-le-Bas, Arrout, Aureilhan, Auribail, Balaruc le Vieux, Barjac, Bellegrade, Berlats, Boudigoux, Bressols, Broquies, Bruguières, Calmont, Castelnaud-le-Lez, Castries, Centrés, Chusclan, Clermont-Savès, Clairvaux d'Aveyron, Corneillan, Couladère, Daux, Entraygues sur Truyère, Espérausses, Flourens, Fontanes, Frontignan de Comminges, Heres, Juvignac, La Grande Motte, Lacourt Saint Pierre, Lafrançaise, Lagardelle-sur-Lèze, Larra, Le Crès, Lecayrol, Lherm, Luscan, Mauguio, Menville, Mervilla, Mondouzil, Montesquieu, Montjoire, Montpellier, Muret, Plaisance du Touch, Plans, Pompertuzat, Projan, Ramonville Saint-Agne, Realville, Rieumes, Rousson, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-elix le Château, Saint-Mamet, Salses le Château, Semalens, Teyran, Toulouse, Trebons sur la Grasse, Varhiles, Vaureilles, Vauvert, Vergèze, Villaries, Villate</p>
Pays de la Loire	1 région, 2 EPCI, 19 communes	280 097 €	<p>Région : Pays de la Loire</p> <p>Communauté de Communes : Sèvre et Loir, Le Mans</p> <p>Communes : Aigrefeuille, Cantenay-Épinard, Damvix, Fontenay-le-Comte, Garennes-sur-Loire, Gorges, Indre, La Grigonnais, La Planche, Le Pellerin, Nantes, Nort sur Erdre, Pornichet, Puceul, Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Lambert-La-Potherie, Saint-Michel Chef Chef, Sorinières, Thann-Cernay</p>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 région, 24 communes	152 229 €	<p>Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur</p> <p>Communes : Berre l'Etang, Boulbon, Carnoux-en-Provence, Châteauneuf les Martigues, Clans, Crévoux, Entraigues, Etaules, Gémenos, Grans, Jouques, La Motte-d'Aigues, La Salle-les-Alpes, Maubec, Maussane-les-Alpilles, Pertuis, Port Saint Louis du Rhône, Puyloubier, Ramatuelle, Rousset, Saint-Esteve-Janson, Tarascon, Villes sur Auzon, Vitrolles</p>
Outre-mer	1 département, 1 commune	21 000 €	<p>Département : La Réunion</p> <p>Commune : Saint-Pierre</p>

* Dons au 22 avril



Annexe 2

Mobilisation des entreprises

Liste des entreprises contributives

ABC TRANSFER	METALOR
AP CHAUFFAGE	OPÉRA NATIONAL DE LORRAINE
BAMBOU	OSMOZE
CABINET FINALTERI	OTHON FEY
COLAS RAIL	QUARON SAS
CRM GROUPE	ROEDERER
DIMOS	SARL PLEIN AIR ATTITUDE
DM AUTOS	SAS QUELIN
DSM	SBII
DVM MAÇONNERIE	SCIERIE FEIDT
EGELHOF Holding S.A.S.	SERVIER
ENGIE	SHIP
ENEDIS	SOCIÉTÉ CAC STRASBOURG
EURODIA	SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CREDIT
FAST FOOD MIRENDA	SOCIÉTÉ SOPERDIS AIX EN PROVENCE
FISHBONE CONSULTING SAS	TRISKEM
GILAC	VALANG CONSULTING
IN GROUPE	WANCHA

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Centre de crise et de soutien

37 Quai d'Orsay, 75351 Paris, France

@francediplo / @CdCMAE / @ConseilsVoyages

© MEAE 2022

Maquettage : Iskouhi Mouradian